

LE MEMPHRÉ

Memphrémagog Conservation inc.

MAI 2022



 [memphremagogconservation](https://www.facebook.com/memphremagogconservation)
 [memphremagog.conservation](https://www.instagram.com/memphremagog.conservation)
 www.memphremagog.org

SOMMAIRE

| | | | |
|--|---|--|---|
| Une patrouille expérimentée pour 2022 | 2 | Projet sur les pratiques optimales de voirie..... | 7 |
| Patrouille du MCI : 50 ans sur le lac... 3 | | Du lixiviat rejeté à nouveau dans le bassin versant du lac Memphrémagog?..... | 7 |
| Inventaire des embarcations de plaisance | 4 | Les municipalités : Un acteur de premier plan dans la protection des milieux naturels..... | 8 |
| La moule zébrée prolifère..... | 5 | Terres protégées dans la baie Fitch | 9 |
| Des escargots à surveiller | 5 | L'île Molson : maintenant protégée . | 9 |
| Nombre alarmant de cyanobactéries..... | 6 | | |



Patrouille du MCI
50 ans sur le lac

Mot du président

Mes bons amis,

L'année 2021 fut une année difficile pour le lac Memphrémagog. Les éclosions de cyanobactéries, l'avancée de la moule zébrée, l'impact bien visible des changements climatiques sur le niveau de l'eau, la bataille perpétuelle que représente le dossier Coventry, ainsi que les multiples constructions, déboisements et dynamitages déraisonnables ont su garder le MCI en alerte.

Les bonnes nouvelles

Lors des dernières élections municipales, 14 nouveaux mairesses et maires furent élus dans les 17 municipalités de notre MRC. Ils incluent une nouvelle cohorte plus sensible aux enjeux environnementaux! Au niveau de la MRC, un nouveau règlement

de contrôle intérimaire fut d'ailleurs adopté en octobre qui interdit la construction en forte pente.

L'année 2021 s'est également démarquée par les dons de plusieurs milieux naturels mis en conservation à perpétuité par de généreux résidents, incluant la superbe Île Molson. Qui plus est, 2022 sera une année de célébration : lors de l'assemblée générale du MCI (AGA), nous célébrerons le 50^e anniversaire de la création de notre patrouille et le 55^e anniversaire du MCI!

Le MCI, plus qualifié que jamais

Cet été, la patrouille sera formée de quatre gradués ou étudiants de programmes universitaires en environnement ou en biologie qui ont déjà fait partie de notre

équipe! Avec une patrouille efficace et compétente, nous sommes prêts à relever les défis et mener les projets nécessaires pour assurer la santé environnementale du lac Memphrémagog, comme nous le faisons depuis déjà 55 ans.

Le conseil d'administration désire remercier tous les partenaires avec qui nous collaborons à différents niveaux, mais aussi souligner le support indéfectible et remarquable de vous, nos membres, qui nous permet de continuer à promouvoir la protection de notre richesse naturelle commune qu'est le lac Memphrémagog. Merci infiniment!

Bon été!

Robert Benoit, Président bénévole

Une patrouille expérimentée pour 2022

Cette année, nous avons la chance d'accueillir une patrouille composée en totalité d'employés qui reviennent parmi nous! Vous les connaissez donc tous déjà!



Frédérique Thibault-Lessard

Frédérique sera coordonnatrice de la patrouille cette année. Elle était membre de la patrouille en 2020 et est présentement chargée de projet en environnement au MCI. Elle a terminé son baccalauréat en Études de l'environnement à l'Université de Sherbrooke en décembre 2020.



Fanny De Blois

Fanny était membre de la patrouille en 2021 et est chargée de projet en biologie au MCI depuis l'hiver 2022. Elle a obtenu son diplôme au Baccalauréat en écologie à l'Université de Sherbrooke en décembre 2021.



Eric Phendler

Eric était membre de la patrouille en 2019 et coordonnateur en 2020. Il est également membre du conseil d'administration du MCI depuis deux ans. Eric termine présentement un baccalauréat en écologie à l'Université Bishops.



Sarah Carroll

Sarah Carroll est diplômée du Baccalauréat en géographie de l'Université Concordia et détentrice d'un diplôme d'études supérieures en écologie côtière du *Coast Mountain College*. Sarah a également réalisé un stage auprès du MCI à l'automne 2021.

Cet été, l'équipe mettra à profit son expérience et son expertise pour poursuivre ses nombreux projets. Ceux-ci incluent notamment la surveillance de la qualité de l'eau du lac, le suivi d'espèces exotiques envahissantes et la sensibilisation du public.

Nous vous invitons à nous faire part de vos observations, commentaires et questions par téléphone ou message texte au (819) 620-3939, par courriel à patrouille@memphremagog.org ou via Facebook.

Cet été, suivez les activités de nos patrouilleurs sur

[memphremagogconservation](https://www.facebook.com/memphremagogconservation)

[memphremagog.conservation](https://www.instagram.com/memphremagog.conservation)

www.memphremagog.org

*Frédérique Thibault-Lessard,
Chargée de projet en environnement
et Coordinatrice de la patrouille 2022*

Patrouille du MCI : 50 ans sur le lac Memphrémagog

Cette année, notre patrouille nautique fête son 50^e anniversaire! Eh oui, la patrouille du MCI a vu le jour en 1972 sous l'initiative de M. Graham Taylor. Alors nommée « Patrouille des jeunes », cette équipe, composée principalement de jeunes riverains, était chargée de sensibiliser les citoyens et plaisanciers aux bonnes pratiques environnementales. Elle était également responsable de l'entretien de plus de 60 poubelles extérieures situées dans divers lieux publics autour du lac et s'acquittait quotidiennement du nettoyage des rives pour retirer les déchets qui s'y amassaient.

Une patrouille en évolution

Depuis 1972, la patrouille du MCI a grandement cheminé : la « Patrouille des jeunes » est devenue la « Patrouille du lac », et ensuite la « Patrouille du MCI ». Au fil des années et des étés, de nombreux projets se sont ajoutés, dont ceux de la sensibilisation des enfants dans les camps de jour, la prise d'échantillons afin d'analyser la qualité de l'eau ainsi que d'autres tâches de plus

en plus complexes. Aujourd'hui, les activités de la patrouille portent sur un éventail impressionnant de thématiques, incluant les espèces exotiques envahissantes, la qualité de l'eau, la cohabitation harmonieuse des usagers, la protection des milieux naturels et bien plus.

Jeunesse et expertise au sein du MCI

En 2022, le MCI est fier de compter dans sa patrouille des étudiants ou diplômés des domaines de l'environnement et de l'écologie. Leur spécialisation et leur savoir-faire permettent au MCI de s'impliquer dans des projets toujours plus stimulants et ambitieux. Nos jeunes membres de la patrouille, en plus d'apporter leurs connaissances techniques et scientifiques, contribuent grandement au MCI par leurs idées nouvelles et leur entrain. En effet, ce sont eux qui sont à l'origine de plusieurs projets d'envergure, tels que la réalisation d'un répertoire des propriétés riveraines ou encore un inventaire des embarcations de plaisance sur le lac. Leur innovation et leur dévouement ont su propulser le leadership déjà bien établi de notre organisme.

Un avenir prometteur

Le MCI a toujours été avant-gardiste dans le domaine de l'environnement et de la conservation. Notre croissance des dernières années, supportée par les projets remarquables réalisés par notre patrouille, témoigne de notre dévouement et de notre implication. Notre souhait pour les prochaines années est que notre patrouille continue de croître et de participer à des projets d'envergure qui font rayonner le MCI et la protection de l'environnement en Estrie.

*Frédérique Thibault-Lessard,
Chargée de projet en environnement
et Coordinatrice de la patrouille 2022*

On célèbre le 50^e de notre patrouille!

Puisque l'année 2022 marque le 50^e anniversaire de notre patrouille, le MCI a décidé de tenir en juin un événement en l'honneur de tous ceux et celles qui ont fait de cette équipe un succès. Ce sera l'occasion pour nous de les remercier et de les féliciter pour leur excellent travail!

Si vous avez déjà fait partie de la patrouille du MCI, contactez-nous à communications@memphremagog.org ou au 819-620-3939

M. Graham Taylor,
premier coordonnateur de la patrouille - 1972



Photo : Patrouille du MCI, 2007

Memphrémagog
Conservation Inc. 2022

Le prix Mérite Estrien remis à deux membres du conseil d'administration

L'automne dernier, deux éminents membres du conseil d'administration du MCI se sont vu remettre le prestigieux prix Mérite Estrien décerné par La Tribune et ses partenaires. Robert Benoit, président bénévole et Gisèle Lacasse Benoit, membre du conseil d'administration et ancienne présidente de l'organisation, ont reçu cet honneur afin de souligner leur travail exceptionnel dans la protection de l'environnement en Estrie. Bien que leur implication ne date pas d'hier, il est indéniable qu'une immense partie de leur travail colossal a été effectué en symbiose avec les actions posées par le MCI dans de nombreux dossiers d'envergures tels que la bataille SOS Orford ou, plus récemment, le combat contre le site d'enfouissement Coventry.



Félicitations et merci infiniment à ces deux défenseurs de l'environnement qui se battent depuis des années pour assurer la pérennité de nos milieux naturels et la protection de notre santé et de notre magnifique lac.

Inventaire des embarcations de plaisance 2021 : Des résultats frappants

En saison estivale, le nautisme est un sujet qui ne cesse de faire les manchettes. Depuis longtemps, la présence d'embarcations motorisées toujours plus grosses et plus rapides soulève des questionnements par rapport à la protection de l'environnement et la qualité de vie des riverains et des plaisanciers sur nos plans d'eau. Le lac Memphrémagog n'est pas épargné : les vagues, le bruit, la conduite dangereuse et la pollution par les eaux de rejets des embarcations sont des thèmes qui font régulièrement surface.

Implication de la patrouille du MCI

Déjà en 2002, la patrouille du MCI avait réalisé un premier recensement des embarcations amarrées au lac Memphrémagog. Un second inventaire exhaustif a également été réalisé en 2009-2010 par la patrouille de l'époque. L'été dernier, afin d'évaluer l'évolution de la situation, les municipalités riveraines du lac Memphrémagog ont mandaté le MCI pour la réalisation d'un nouvel inventaire complet des embarcations de plaisance amarrées du côté canadien du lac.

Les résultats de 2009-2010

Le recensement complet réalisé en 2009-2010 par le MCI avait permis de recenser un total de 4137 embarcations permanentes, dont 2152 possédaient un moteur. Qui plus est, plus de la moitié (2220) des bateaux recensés étaient amarrés sur le territoire de Magog.

Une évolution notable

En 2021, l'inventaire réalisé par l'équipe de la patrouille a dénombré 5203 embarcations du côté canadien du lac, soit une augmentation de 25,8% depuis 2009-2010. Une hausse particulièrement frappante a été observée dans la catégorie des embarcations très légères (*paddleboards* et kayaks), mais aussi dans certaines catégories d'embarcations à moteur (pontons, *wakeboats* et motomarines). Lors d'un sondage mené en 2021 par le MCI, les usagers du lac avaient indiqué que les vagues produites par les bateaux sont une problématique importante. Ceci pourrait s'expliquer par la cohabitation difficile entre les embarcations puissantes et rapides (comme les *wakeboats* et les motomarines), et les embarcations légères qui sont à la merci des vagues.

En ce qui concerne leur répartition, le nombre d'embarcations amarrées à Magog était sensiblement le même (2325), tandis que le nombre de bateaux recensés à Potton et à Ogden a presque doublé depuis 2009-2010. L'étude menée en 2021 recensait également les types d'ouvrages présents en rive et dans le littoral tels que les quais, abris et hangars à bateaux.

Frédérique Thibault-Lessard,
Chargée de projet en environnement

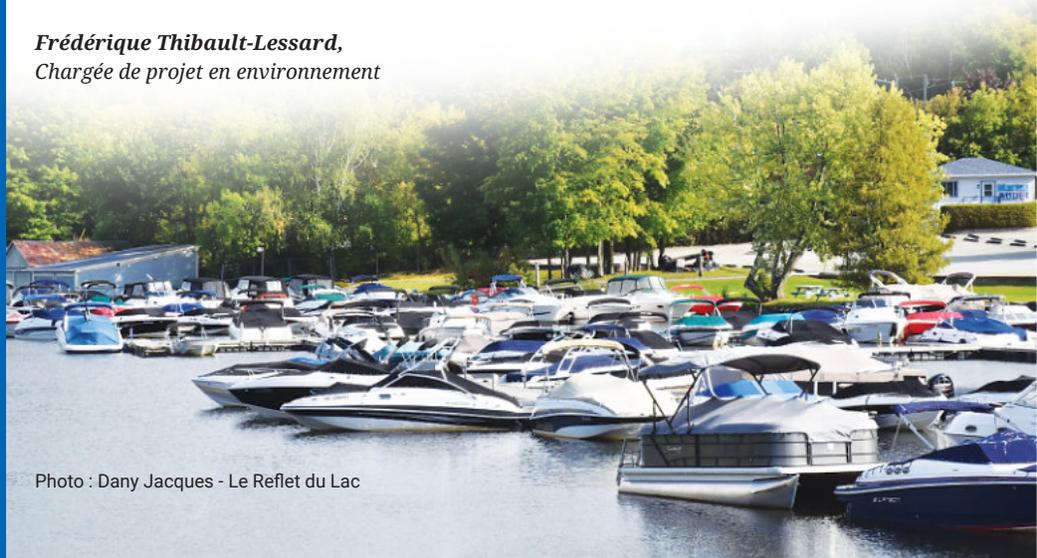


Photo : Dany Jacques - Le Reflet du Lac



La moule zébrée prolifère au lac Memphrémagog

La moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) est maintenant bien connue des résidents et plaisanciers du lac Memphrémagog. Observé pour la première fois en 2017, ce petit mollusque nuisible a su faire parler de lui dans les dernières années. Depuis 2018, le MCI a mené des activités de géoréférencement, de contrôle, et de suivi de cette espèce exotique envahissante. L'an dernier seulement, le MCI, accompagné de plusieurs bénévoles, a retiré plus de 22 500 moules de notre plan d'eau! Notre équipe a également initié un suivi des larves de moules zébrées, appelées végères. Ce suivi est effectué à quatre stations sur le lac à l'aide d'un filet à zooplancton. Cette méthode permet de suivre l'évolution des larves dans la colonne d'eau et ainsi établir les périodes de reproduction importante au cours de l'été. Nous tenons à remercier tous les partenaires qui collaborent au suivi de cette espèce exotique envahissante au lac Memphrémagog.

À l'automne 2021, toutefois, une vague de reproduction massive a été notée au lac Memphrémagog, ce qui laisse présager une augmentation importante de l'envahissement en 2022! Le MCI entend donc poursuivre ses activités de sensibilisation et de suivi des moules zébrées l'été prochain afin de continuer de caractériser l'évolution de la problématique.

La vague de reproduction massive observée à l'automne a également coïncidé avec les premières observations de moules zébrées au lac Massawippi. Ce plan d'eau est particulièrement vulnérable face à cette espèce considérant son haut taux de calcium élevé, dont les moules dépendent pour la formation de leurs coquilles. Ainsi, à l'automne 2021, l'organisme Bleu Massawippi a entamé une vaste opération de recherche et de contrôle des moules zébrées dans leur lac. Le MCI a répondu à l'appel : Ariane Orjikh, notre directrice générale, accompagnée de Denis Mongeau de Plongée Magog, a effectué de multiples plongées entre octobre et décembre afin d'aider dans l'effort de contrôle au lac Massawippi. Elle y est d'ailleurs retournée ce printemps pour poursuivre le travail.

Pour en apprendre plus sur les actions menées par le MCI depuis 2018, visitez https://www.memphremagog.org/fr/moules_zebres



De nombreuses petites moules zébrées sur un bloc de béton (Ariane Orjikh, MCI)

Des escargots aquatiques envahissants à surveiller

Deux nouvelles espèces exotiques envahissantes aquatiques ont récemment été observées au lac Memphrémagog. Il s'agit de la vivipare géorgienne (*Viviparus georgianus*) et de la vivipare chinoise (*Cipangopaludina chinensis*). Bien que ces mollusques aient des impacts moins nuisibles sur les écosystèmes naturels que la moule zébrée, ils peuvent compétitionner avec nos espèces indigènes pour l'accès à la nourriture. Leur prolifération importante au cours des dernières années justifie un suivi plus serré de leur évolution.

En effet, ces espèces de vivipares ont été observées pour la première fois au lac Memphrémagog il y a quelques années. Bien que notre équipe se soit attardée davantage sur le cas de la moule zébrée, des activités de suivi des vivipares ont tout de même été menées en parallèle depuis 2 ans. Celles-ci nous ont permis d'observer une augmentation notable des populations d'escargots dans certains secteurs. Cette année, la patrouille du MCI effectuera un suivi plus serré en plongée en apnée afin de cartographier la répartition de ces espèces dans le lac.



Vivipares géorgiennes

Nombre alarmant d'éclosions de cyanobactéries en 2021

Avez-vous été témoins d'éclosions de cyanobactéries l'an dernier? L'été 2021 fut marqué par un nombre important de celles-ci. Couvrant souvent plusieurs centaines de mètres – voire quelques kilomètres – ces éclosions (aussi appelées fleurs d'eau) ont été observées dans toutes les municipalités riveraines du lac Memphrémagog l'an dernier.

Bien que naturellement présent dans nos plans d'eau, ce phénomène est un signal qui témoigne de l'état de santé précaire de nos lacs. En effet, plusieurs activités anthropiques peuvent causer une augmentation dans la fréquence des fleurs d'eau de cyanobactéries : apports de nutriments en grande quantité dans nos cours d'eau, soulèvement des sédiments du fond par les embarcations, etc. Toutefois, une autre cause peut favoriser ce phénomène : les changements climatiques. En effet, ceux-ci amènent toute une série de modifications du climat qui risquent d'atteindre profondément nos lacs. Les changements apportés incluent une baisse du niveau de l'eau (causée par de plus faibles pluies estivales), une hausse de sa température, ainsi qu'un apport plus important de sédiments lors des épisodes de fortes pluies à l'automne et au printemps. Or, la baisse du niveau de l'eau, l'augmentation de sa température et l'apport de sédiments sont trois facteurs pouvant encourager la prolifération de cyanobactéries.

Depuis de nombreuses années déjà, le MCI effectue le suivi des éclosions de cyanobactéries au lac Memphrémagog. Depuis 2021, nous participons également à un nouveau programme gouvernemental du ministère de l'Environnement nommé *Lacs Témoins*. Ce programme permet d'effectuer un suivi plus serré de la qualité de l'eau et des fleurs d'eau de cyanobactéries afin de dresser un meilleur portrait de la situation.

Frédérique Thibault-Lessard,
Chargée de projet en environnement

Cyanobactéries : aidez-nous à les surveiller!

Le MCI tient à remercier tous ceux et celles qui collaborent avec nous en nous envoyant des photos d'éclosion de cyanobactéries observées sur le terrain. Votre aide précieuse nous permet de mieux documenter la problématique et de mobiliser les parties prenantes.

Si vous observez des fleurs d'eau de cyanobactéries, assurez-vous de prendre des photos et de noter la date, l'heure et l'endroit de l'observation! Vous pouvez ensuite nous envoyer les photos et les informations par courriel et nous nous chargerons d'effectuer un suivi sur le terrain ou auprès du ministère de l'Environnement.



Pour signaler des fleurs d'eau de cyanobactéries, appelez-nous au 819-620-3939 ou contactez-nous par courriel à patrouille@memphremagog.org

Attention : évitez de vous baigner ou d'entrer en contact avec une fleur d'eau de cyanobactéries puisqu'elle peut être toxique.

Bloom de cyanobactéries (Matthew Farfan, 2021)

Nouvelle réglementation sur la pêche SAISON 2022

Le ministère de la Faune du Québec nous annonce un changement réglementaire important pour la saison qui s'amorce. Entre autres, la limite de prise quotidienne de salmonidés passera de 20 à 2, incluant au plus un touladi. Voilà un changement important qui découle de deux initiatives majeures : l'étude de 2 ans sur la pêche sportive réalisée en partenariat avec le Vermont Fish and Wildlife Department et la mise à jour de l'inventaire du touladi par le ministère de la Faune du Québec. Grâce à ces études, des données concrètes et fiables ont été colligées, permettant une prise de décision éclairée. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction

pour la pérennité de la pêche au lac Memphrémagog, un lac unique qui nécessite des mesures de gestion adaptées.

Au MCI, nous sommes heureux d'appuyer les initiatives basées sur une démarche scientifique rigoureuse qui permettent d'assurer la santé environnementale de notre plan d'eau!

Maxime Veillette
Membre du CA du MCI

Du **lixiviat rejeté** à nouveau dans le bassin versant du lac Memphrémagog?

Depuis des décennies, le MCI suit de près le dossier du site d'enfouissement de Coventry, situé au Vermont à proximité du lac Memphrémagog. Ces dernières années, le MCI a mobilisé une forte opposition canadienne et américaine à l'agrandissement du dépotoir, ainsi qu'au rejet de son lixiviat (aussi appelé « jus de poubelle ») à l'usine de traitement des eaux usées municipales de Newport ou ailleurs dans le bassin versant du lac Memphrémagog.

Depuis juillet 2019, le gouvernement du Vermont interdit spécifiquement le rejet de lixiviat au site de traitement des eaux usées de Newport, et ce, jusqu'à ce que « de nouvelles données scientifiques et/ou de nouvelles technologies démontrent ou cherchent à démontrer que le risque pour la qualité de l'eau du lac Memphrémagog ne sera pas indûment défavorable. »

Par contre, en septembre dernier, un projet de permis de prétraitement du lixiviat du dépotoir a été déposé en consultation publique. Si le projet est accepté, l'entreprise pourra alors soumettre un projet pilote de trois ans pour traiter le lixiviat avec une technologie censée éliminer les polluants. Ce projet viserait à démontrer que le traitement de lixiviat n'a pas de risque pour la qualité de l'eau du lac Memphrémagog. En écrivant ces lignes, le gouvernement du Vermont n'avait pas encore fait part de sa décision suite à la consultation publique qui s'est terminée en novembre. Le permis n'est toujours pas approuvé.

Le MCI craint que l'approbation de ce permis réautorise le traitement du lixiviat dans le bassin versant durant trois ans, et que les conclusions du rapport du projet pilote puissent ensuite être utilisées pour permettre, encore une fois, de traiter officiellement le lixiviat dans le bassin versant du lac.

Compte tenu de l'importance du lac Memphrémagog, nous croyons que le principe de précaution doit être appliqué et qu'aucun projet pilote ou traitement de lixiviat ne doit être effectué dans le bassin versant. L'Environmental Protection Agency (EPA) a répertorié 86 000 produits chimiques toxiques, dont des milliers sont hautement cancérigènes, lesquels se retrouvent en majorité dans les dépotoirs. Or, le sort de nombreux contaminants tout au long du processus de traitement, l'impact sur l'exposition humaine, la bioaccumulation dans la faune et les effets cumulatifs sur le lac Memphrémagog ne seront pas entièrement compris après un projet pilote de trois ans. Le gouvernement du Vermont doit chercher des alternatives pour enfouir leurs déchets et traiter le lixiviat hors du bassin versant à perpétuité. Le lixiviat provenant des ordures américaines ne doit plus jamais se déverser dans le bassin versant du lac Memphrémagog qui est une source d'eau potable pour plus de 175 000 Canadiens.

Robert Benoit, Président bénévole

Ariane Orjikh, Biologiste et directrice générale

Résultats du projet sur les pratiques optimales de voirie

Du côté canadien du bassin versant du lac Memphrémagog, le réseau routier serait responsable d'environ 20% des apports de phosphore provenant d'activités humaines (GCEM, 2020). En 2021, le MCI a donc mis en branle un projet visant à développer l'expertise municipale en voirie responsable ainsi qu'à sensibiliser les propriétaires de chemins privés aux meilleures pratiques à adopter.

En collaboration avec le RAPPEL et les municipalités du Canton de Stanstead et d'Ogden, plus de 500m de chemins municipaux ont d'abord été mis à niveau afin de régler des problématiques d'érosion préexistantes. Le MCI a également produit un dépliant d'information qui a été envoyé à tous les propriétaires de chemins privés des deux municipalités. Ce dépliant est toujours disponible en version électronique sur notre site internet.

Par la suite, deux webinaires informatifs, portant sur la voirie municipale et sur la voirie privée, ont été organisés (voir diagramme). Pour terminer, 150 guides du RAPPEL qui détaillent les meilleures pratiques de voirie ont été distribués.

Ce projet fut réalisé grâce à une contribution du *Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau de la Stratégie québécoise de l'eau* du gouvernement du Québec. Nous remercions le RAPPEL, les municipalités d'Ogden et du Canton de Stanstead, le COGESAF, ainsi que la MRC de Memphrémagog pour leur précieuse collaboration dans ce projet.

Ariane Orjikh,
Biologiste et directrice générale



Activité de mise à niveau de routes (Ariane Orjikh, 2021)

Webinaires sur la voirie



107 participants

Nombre de guides du RAPPEL distribués



150 guides

Nombre de dépliants distribués



366 dépliants

Les municipalités : Un acteur de premier plan dans la protection des milieux naturels

Les municipalités sont les premières responsables de l'aménagement de leur territoire et elles ont le pouvoir d'organiser son développement. Elles ont donc un rôle primordial dans la protection des milieux naturels et de l'environnement. En effet, un aménagement sans vision ou planification peut entraîner une perte nette des milieux humides et des milieux forestiers, ainsi qu'une dégradation des lacs et des cours d'eau du territoire.

En protégeant les milieux naturels, les municipalités, en plus de préserver la biodiversité, tirent profit de services écologiques rendus par ces milieux. Par exemple, les rives végétalisées filtrent le ruissellement, les milieux humides absorbent les fortes pluies et limitent les inondations, tandis que les forêts captent les eaux, purifient l'air et assurent un contrôle de l'érosion des sols. Dans un contexte de réchauffement climatique, la protection des milieux naturels est primordiale pour réduire la quantité de GES dans l'atmosphère en stockant le carbone. Par ailleurs, en étant interconnectés, les milieux naturels peuvent former des corridors écologiques utilisés par les espèces sauvages pour migrer et s'adapter aux changements climatiques.

Pour les municipalités, une première étape consiste à bien connaître son territoire en réalisant un plan de conservation afin d'identifier les milieux naturels, en particulier les milieux fragiles et d'intérêt écologique, qui méritent d'être protégés. À cet effet, le MCI a produit des plans de conservation pour quatre municipalités du bassin versant du lac Memphrémagog, soient Austin, Canton de Stanstead, Magog et Ogden. Ces outils présentent différentes mesures réglementaires permettant de restreindre les usages autorisés dans ces milieux naturels de façon à favoriser leur maintien. Les règlements de zonage et de lotissement, ainsi que les règlements sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) et sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) peuvent entre autres être utilisés. Par exemple, une municipalité peut adopter un règlement qui indique qu'aucune construction, remblais ou déblais n'est permis dans tous les milieux humides ainsi que dans leur zone tampon. Elle peut aussi favoriser le maintien de corridors écologiques en exigeant une superficie minimale à l'état naturel sur les terrains situés dans ces secteurs. À noter qu'en plus des mesures réglementaires, les municipalités peuvent

protéger des milieux naturels par la création de parcs ou d'aires protégées et collaborer avec des organismes de conservation tel que le MCI.

Rappelons-nous qu'une mobilisation de tous les acteurs est nécessaire pour réduire les impacts de la crise climatique et écologique actuelle, et que les municipalités, par leur responsabilité dans l'aménagement du territoire et la protection des milieux naturels, sont un acteur de premier plan.

Ariane Orjikh

Biologiste et directrice générale

Pour en apprendre davantage :

Une nouvelle boîte à outils pour les municipalités, lancée par Corridor appalachien et disponible en ligne, présente des outils réglementaires et autres stratégies favorisant la protection des milieux naturels.

<https://connectiviteecologique.com/municipalite>

MCI peut vous accompagner!

Si vous valorisez les milieux naturels de votre propriété et voulez les préserver, plusieurs options s'offrent à vous pour assurer leur protection, telles que la réserve naturelle et le don écologique. Les experts en conservation du MCI se feront un plaisir de répondre à vos questions. Notre but est de vous aider à atteindre vos objectifs de conservation et vos objectifs financiers en développant un scénario qui répondra à vos besoins spécifiques. Si vous choisissez d'aller de l'avant, le MCI vous guidera à travers la démarche de conservation, étape par étape, et ce, de manière confidentielle.

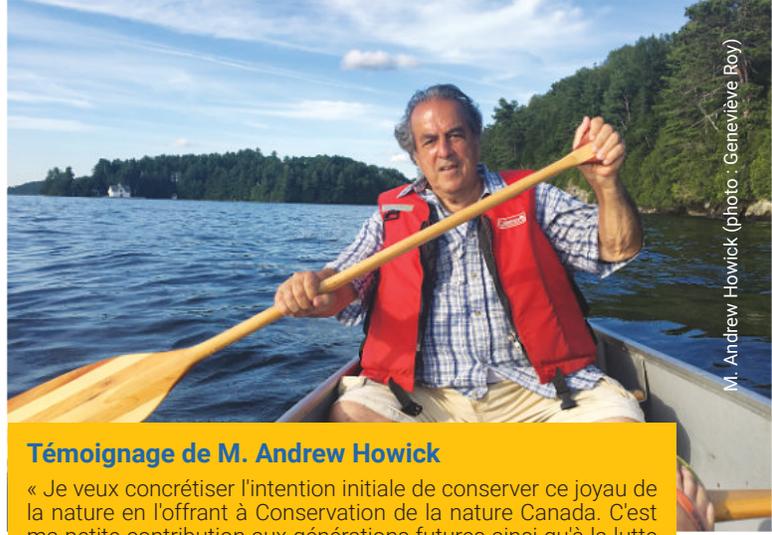
Pour plus de renseignements sur les options de conservation, visitez <https://www.memphremagog.org/fr/conservation-par-les-proprietaires-privés>. Pour toutes questions relatives à la conservation de votre propriété, vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse conservation@memphremagog.org.

L'île Molson : un joyau du lac Memphrémagog maintenant protégé

Le MCI tient à remercier très sincèrement monsieur Andrew Howick qui a généreusement fait don de l'île Molson à Conservation de la nature Canada (CNC). L'île de 26 ha (64,2 acres), entièrement couverte de forêts, est une des plus grandes îles du lac Memphrémagog. Cette nouvelle aire protégée s'ajoute aux autres propriétés privées protégées dans le bassin versant du lac Memphrémagog qui contribuent au maintien de la biodiversité, à la qualité de l'eau du lac et à la lutte contre les changements climatiques.

Le don écologique de M. Howick est un bel exemple qui pourrait inspirer plusieurs propriétaires à faire de même. En plus de protéger l'environnement, la conservation à perpétuité de milieux naturels par la donation à des fins écologiques peut offrir des avantages fiscaux grâce aux programmes de dons écologiques du Canada et du Visa fiscal du Gouvernement du Québec.

Francine Hone, Biologiste



M. Andrew Howick (photo : Geneviève Roy)

Témoignage de M. Andrew Howick

« Je veux concrétiser l'intention initiale de conserver ce joyau de la nature en l'offrant à Conservation de la nature Canada. C'est ma petite contribution aux générations futures ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique. Ma femme et mes enfants me soutiennent pleinement. Ils reconnaissent l'importance de protéger l'île. J'espère que plus de gens entendront parler du programme de dons écologiques et décideront de faire don de leur terre ou d'agir d'une manière qui préserve l'environnement.

La protection de l'île Molson contribue à la conservation de nos paysages naturels et de la biodiversité de la région, en parfaite harmonie avec les objectifs de Memphrémagog Conservation Inc. (MCI) qui, depuis plus de 55 ans, continue à œuvrer pour la protection du lac Memphrémagog et de son bassin versant. »

18,54 hectares de terres protégées à perpétuité dans la baie Fitch par la Fondation Marécages Memphrémagog

La Fondation Marécages Memphrémagog est heureuse d'annoncer qu'elle a sécurisé 18,54 hectares de terres à protéger à perpétuité dans la région de la baie Fitch. Le projet, initié par Memphrémagog Conservation Inc. (MCI) et coordonné par Corridor appalachien (ACA), est le fruit d'une collaboration de 2 ans qui a abouti en partie à la vente et en partie au don écologique par la famille Fluet. Il s'agit de la deuxième réserve naturelle de la Fondation. Celle-ci sera nommée en l'honneur de Gladys et Albert Fluet une fois que le statut de réserve naturelle sera reconnu par le ministère de l'Environnement.

La Fondation est ravie de pouvoir protéger l'un des milieux naturels les plus riches situé sur les rives de la baie Fitch, incluant 450 mètres linéaires de milieux humides riverains. La protection de la richesse forestière, des cours d'eau, des milieux humides et des espèces en péril au Québec et au Canada contribue au maintien de la biodiversité et du patrimoine naturel de la région. La conservation de ces zones naturelles importantes contribue également à la qualité de l'eau et diminue l'impact des changements climatiques en capturant et en stockant quotidiennement du carbone. La région de la baie Fitch est considérée comme un point chaud et est donc connue pour sa grande valeur écologique.

La Fondation remercie Anita Fluet Mackay, Collette Fluet Desautels, Sylvia Fluet Beauregard et Raymond Fluet pour leur généreux don et leur implication pour faire de ce projet une réalité. De plus, la Fondation remercie ACA pour sa coordination du projet qui a obtenu le financement de plusieurs organismes dont la municipalité du Canton de Stanstead, la Fondation de la Faune du Québec, US Fish & Wildlife, la Fondation Echo, le Gouvernement du Québec, le Gouvernement du Canada, le MCI, ainsi que des dons privés recueillis par la Fondation Marécages Memphrémagog.

La Fondation Marécages Memphrémagog, établie en 1991 par Stewart Hopps, est un organisme de conservation voué à la protection des milieux et habitats naturels, notamment les milieux humides et forestiers du bassin versant du lac Memphrémagog et de la vallée de la rivière Tomifobia en Estrie. Pour plus d'informations sur la Fondation, contactez judy.hopps@sympatico.ca.

Judy Hopps, Présidente de la Fondation Marécages Memphrémagog

Témoignage de la famille Fluet

« Nous avons récemment cédé à la Fondation Marécages Memphrémagog des terres qui appartenaient à notre famille depuis près de soixante-dix ans. Le terrain a été acheté par nos parents, Albert et Gladys (Lacasse) Fluet, en 1954.

Le terrain est situé dans le Narrows, une zone écologiquement sensible du lac, et est composé de magnifiques bois et de zones humides qui abritent une grande variété d'animaux sauvages.

Nos parents nous ont partagé leur amour de la terre et, au fil des années, notre père a pris beaucoup de plaisir à s'occuper des bois. C'est cet amour de la nature et de la terre, nos merveilleux souvenirs et le lien fort que nous avons tissé avec le lac Memphrémagog en grandissant que nous chérissons encore aujourd'hui.

Récemment, nous avons décidé qu'il était temps que la terre qui nous avait été transmise par notre père ne soit pas développée et soit préservée dans son état naturel. Avec l'aide du MCI, de Corridor appalachien et de la Fondation Marécages Memphrémagog, le terrain est maintenant officiellement reconnu comme une réserve naturelle et il sera nommé à la mémoire de nos parents plus tard cette année. »



Articles promotionnels

Le MCI a renouvelé ses articles promotionnels! Rendez-vous sur notre page www.memphremagog.org/fr/articles-promotionnels pour y voir tous nos articles disponibles ! Pour commander un article, contactez-nous à patrouille@memphremagog.org ou au 819-620-3939.

CALENDRIER 2022

- 9 mai** : Début des activités de la patrouille
- 20 mai de 13h à 15h** : Distribution d'arbres gratuits à l'Hôtel de Ville d'Ogden
- 21 mai de 9h à 11h** : Distribution d'arbres gratuits au dépanneur d'Austin et au parc Forand au Canton de Stanstead
- 29 mai de 9h à 15h** : Distribution d'arbres gratuits à LAMRAC à Magog
- 18 juin** : Assemblée générale annuelle du MCI et événement pour le 50^e anniversaire de la patrouille
- Juin et juillet** : Kiosques d'information sur les espèces exotiques envahissantes à la descente de Magog
- Début juillet** : Activité de contrôle de phragmite dans la baie Fitch
- Août** : Activité de collecte de moules zébrées en apnée à Magog
- Fin août** : Fin de la saison de la patrouille
- Octobre** : Fin des activités sur le lac

Contactez-nous pour plus d'information sur les activités prévues cet été à info@memphremagog.org ou au 819-620-3939

 **memphremagogconservation**

 **memphremagog.conservation**

 **www.memphremagog.org**

Assemblée générale annuelle

Les membres du MCI sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu au Club Hermitage, à Magog, le samedi 18 juin 2022 de 9 h 30 à 11 h 30. Au programme : le bilan de l'année 2021, le travail de notre patrouille 2022, ainsi que nos luttes et accomplissements. Par le fait même, ce sera l'occasion de souligner le 50^e anniversaire de la patrouille et le 55^e anniversaire du MCI ! SVP, écrire à admin@memphremagog.org pour vous inscrire et recevoir les documents préparatoires!

MEMBRES DU CERCLE DU PATRIMOINE

| | |
|--|--|
| Club de Voile Memphremagog | Marshall, Sandra |
| Abbott, William | Milne, Catherine A. |
| Ass. des Propriétaires de la Pointe Drummond | Nitoslawski, Marek |
| Bang Marketing Inc. | Oosterwaal, Jan |
| Bannerman Foundation, A/S Mr. Paul Bannerman | Perout, Alena |
| Bédard Pascale et Jean-François Blais | Poirier, Germain |
| Benoit, Robert | R. Howard Webster Foundation |
| Bishop, Donald | Racette, Bernard |
| Bombardier, J.R. André | Robinson, Robert |
| Brandt, Albert | Ruest, Jean-Jacques |
| Caron, Eric H | Shevelow, Sandy |
| Caron, Trevor H | Sinclair, Yannick |
| Colas, Bernard | Sirois, Sean |
| Coughlin, Peter F | Spencer, Norman & Susan |
| Cyr, Johanne | St-Germain, Guy |
| Davidson, Howard | Straessle, Tony |
| DeLange, Andrew J | Talon, Jean-Denis |
| Eakin, Gael | Thornburn, Cynthia Caron |
| Famille Reford-Delplace | Wilson, Janet |
| Fondation Huguette et Jean-Louis Fontaine | Yates, Henry & Melodie |
| Howick, Andrew | |
| Hurley, John | En plus des personnes mentionnées, certains donateurs ont requis l'anonymat. |
| Ivory, Joan F | Nous tenons à remercier les municipalités du Canton d'Orford, Canton de Stanstead, Austin, Abbaye Saint-Benoît, Ogden, les villes de Magog et de Sherbrooke |
| Ivory, Sarah | |
| Jewett, Carolyn | Dons en mémoire de : |
| Klein, Mike | Gaudreau, Maryelle |
| Lacasse Benoit, Gisèle | Sudlow, Jennifer |
| Ledson Management inc. | |
| Lépine, Peter | |

51, rue Cabana, Magog (Québec) J1X 2C4
Tél. : 819 620-3939

www.memphremagog.org info@memphremagog.org

Responsables du bulletin Frédérique Thibault-Lessard et Pascale Bédard

Révision Pascale Bédard, Peter Lépine, Frédérique Thibault-Lessard, Ariane Orjikh, Fanny De Blois

Traduction Peter Lépine

Conception graphique comma.ca

Impression Héon & Nadeau

Photos Photos des archives du MCI, sauf indiqué



Le Papier recyclé de ce bulletin contient 100 % de fibres postconsommation.